LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA COMMUNE DE HIRSINGUE

Hirsingue.comm

Mars 2024 - n°71

Bientôt le Chalouz Festival

RDV LE SAMEDI 15 JUIN

Les Vitrines de l'Art *Organisateur : M. Duchêne*

Hirsingue Propre

Le Repas des Aînés

Photo : © Journal L'Alsace

Sensibilisation
à l'Environnement

Carnaval
à l'ADMR

Les Craquantes Roses
et le cancer

SOMMAIRE

Hirsingue · N°71 · Mars 2024

Citoyenne

3 Le mot du Maire
4 Les échos du Conseil Municipal
6 Travaux réalisés sur la commune

Démarches

8 Permis de construire et demandes de travaux
Élections européennes

Citoyenne

8 Concours photo : partagez la beauté de Hisrsingue
État Civil
10 Hirsingue Propre fait son retour
Les dépôts sauvages se multiplient sur la voie publique
Retour sur la taille au verger

Démarches

11 Interview du conseiller numérique
Numéros d'urgence

Vivante

12 Sensibilisation à l'environnement dès le plus jeune âge
Repas printanier
13 Marché de Noël & le retour des Foulées Givrées

Bienveillante

14 Opération Brioches
Résidence Bel automne

Vivante

15 Au Doppelsburg de Hirsingue
Concours de Pêche
Les ultras jaune et bleu de l'US Hirsingue

Bienveillante

16 Partenariat : Lunettes sans frontières avec Akalis - Collège de Paris
17 Secouristes : Bénévoles pour prendre soin des autres
Don du sang : urgence absolue
Les copains des vieux volants

Vivante

18 L'Ensemble Musical et Folklorique
19 À la recherche de photos de Hirsingue

Bienveillante

20 Bien-être en cabinet et en nature
Les Craquantes Roses

Vivante

21 Turbulence, demi-concert caritatif
L'Académie du Spectacle
22 Chalouz Festival

Agenda

23 L'agenda des manifestations
Messes et célébrations
24 La Fête des Voisins
Les Vitrines de l'Art
Concert de Printemps

LE MOT DU MAIRE

Chères Hirsinguoises,
chers Hirsinguois,

Voilà que les jonquilles nous annoncent l'arrivée du printemps et par là même les premières manifestations de 2024. Nous démarrons avec le traditionnel repas printanier des aînés qui aura lieu le 14 avril. Afin de préparer au mieux cet événement, je vous invite à nous retourner le talon réponse que vous trouverez dans ce magazine.

Comme je vous l'avais annoncé dans le dernier magazine, je répondrai lors du mot du Maire, aux questions qui me sont fréquemment posées afin de vous informer au mieux.

De nombreux sacs jaunes ont été refusés lors des dernières collectes des ordures ménagères, pour quelles raisons ?

La Communauté de Communes du Sundgau qui est à la charge de la gestion des déchets a effectué des contrôles sur les sacs présentés à la collecte. Lorsqu'ils ne sont pas conformes, une étiquette y est apposée. Il faut ainsi les reprendre et les trier convenablement. Un seul déchet mal trié peut entraîner le refus du sac. Toutes les informations relatives à la bonne pratique du tri se trouvent sur le site de la Communauté de Communes.
Je tiens également à vous rappeler que chacun est responsable de ses déchets jusqu'à la prise en charge par les ripeurs. Un sac qui reste sur la voie publique doit être récupéré par son propriétaire dans les plus brefs délais. Chacun d'entre nous, en tant que citoyen responsable et respectueux, apporte sa contribution positive dans la vie de notre village.

Qu'en est-il de la sécurisation de nos routes ?

Dans la dernière édition du magazine Hirsingue.comm, j'avais évoqué la réalisation d'une étude concernant la sécurisation de nos routes. Cette étude est à présent terminée et sera présentée prochainement aux conseillers municipaux. Lors de la réunion de travail du 23 février dernier, nous avons bloqué la somme de 200 000 euros pour la réalisation d'une partie des travaux de sécurisation. Ce montant devra être définitivement acté lors de la séance du conseil municipal du 22 mars, séance qui sera exclusivement consacrée au budget de notre commune.

Les championnats de France de l'avenir passeront-ils sur Hirsingue ?

Effectivement du 8 au 12 mai, les championnats de France de l'Avenir cyclisme auront lieu sur les routes Sundgauviennes. Les « contre-la-montre » passeront sur notre commune le 8 mai durant l'après-midi. Nous aurons plus de renseignements lors des réunions qui devraient avoir lieu prochainement, notamment sur la possibilité de circuler sur les départementales.
Ces championnats sont aussi l'occasion de mettre en avant notre beau Sundgau et notre belle commune !

Je voulais au nom des élus, remercier l'ensemble des agents de notre commune, agents d'entretiens, agents techniques et administratifs, pour la qualité de leur travail. C'est un réel plaisir de travailler à leurs côtés.

Votre Maire
Christian GRIENENBERGER

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01 décembre 2023

CRÉATION DE ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale.

Dans le cadre de cet exercice de planification, les communes doivent identifier les zones accélération pour l'implantation d'installations terrestres de productions d'énergies renouvelables sur leur ban. L'objectif est de répondre notamment aux enjeux de maîtrise énergétique, de solidarité entre les territoires et de transition écologique tout en redonnant la main aux élus locaux.

D'après l'article L.141-5-3 du code de l'énergie, ces zones sont définies, pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables (EnR) : éolien, photovoltaïque, méthanisation, hydroélectricité, géothermie, en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire concerné et de la puissance d'énergies renouvelables déjà installée.

Attention, le fait qu'un projet soit situé en zone d'accélération ne garantit pas son autorisation, celui-ci devant dans tous les cas respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas. Dans cette même logique, un projet peut donc également être autorisé en dehors des zones d'accélération. Dans ce cas, un comité de projet, sera obligatoire et sera à la charge du porteur de projet. Ce comité inclura les différentes parties prenantes concernées par le projet d'énergie renouvelable, dont les communes limitrophes.

Ce sujet a été évoqué en Commission Environnement de la Communauté de Communes Sundgau (CCS).

La CCS n'a pas d'autonomie énergétique possible. Il faut donc travailler parallèlement sur la sobriété énergétique.

Le calendrier évoqué par les textes n'est pas tenable. C'est pourquoi en 2024, la commission environnement travaillera sur les différentes zones en concertation avec la population.

Les différents EnR dont la commune doit définir les zones sont :
- Solaire thermique
- Solaire photovoltaïque sur toiture
- Solaire photovoltaïque au sol, sur zones dégradées ou artificialisées
- Solaire photovoltaïque au sol, sur terrains agricoles ou naturels
- Eolien terrestre
- Méthanisation agricole et non agricole
- Géothermie de surface
- Géothermie profonde
- Hydraulique

Concernant les zones solaires thermiques ou photovoltaïques sur toiture ou sur ombrière, il paraît judicieux d'intégrer l'ensemble des zones urbanisées ou à urbaniser plus les bâtiments agricoles isolés.

Concernant les zones solaires photovoltaïques au sol, il paraît judicieux de consulter les agriculteurs.

Concernant les zones en éolien terrestre, il y a une zone possible sur le ban communal qui se trouve en forêt (entre Wittersdorf et Hirsingue).

Concernant les zones de méthanisation, il faut travailler avec les agriculteurs et étudier les possibilités en commission environnement.

Concernant la géothermie profonde, ce n'est pas pertinent. Et comme le suggère la CCS, il ne sera pas pertinent de définir des zones.

Concernant les zones de géothermie de surface, il conviendra d'étudier les possibilités pour les réseaux de chaleur.

Et enfin, concernant les zones hydrauliques, ce n'est pas pertinent au niveau du ban communal.

Après ces explications, Monsieur le Maire expose que du travail attend la commission

environnement. Il va falloir travailler avec les agriculteurs, Agrivalor et tous les intéressés par la matière. Il propose pour l'instant de juste définir la zone d'accélération pour le photovoltaïque sur toiture.

Au regard de ces éléments, il est proposé de retenir, les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de productions d'énergie :

Solaire photovoltaïque sur bâtiment : toutes les zones situées en zones UA, UB, 1aU, 2aU, Ue, UP et 1aUe, ainsi que les bâtiments agricoles isolés.

Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, demande le classement des zones nommées au titre des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de productions d'énergies renouvelables.

INSTAURATION DE LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE FORFAITAIRE

Monsieur le Maire expose en propos liminaires que cette prime instaurée par l'Etat est obligatoirement versée pour les fonctionnaires d'Etat et ceux de la fonction publique hospitalière. En revanche, pour la fonction publique territoriale, elle reste à l'appréciation de l'autorité territoriale.

Le tableau du barème est projeté à l'ensemble des conseillers. Monsieur le Maire précise que la Commune a le choix de valider soit le maximum de la prime, soit de le moduler. Sur 21 agents travaillant pour la commune, 18 en seront bénéficiaires. L'enveloppe budgétaire nécessaire est d'environ 10 000 €, les crédits au chapitre 012 du BP 2023 sont suffisants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, sur rapport de l'autorité territoriale, décide d'instaurer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire selon les conditions fixées par la présente délibération et dont les détails peuvent être retrouvés dans les registres de la mairie ou sur le site de la commune.

Séance du 12 janvier 2024

ACQUISITION DU TERRAIN CADASTRE SECTION 12 N° 8

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la parcelle cadastrée section 12, parcelle n°8 d'une contenance de 6a 64ca, situé « Uffmatten » est à vendre. Le prix de vente est fixé à 3 000,- € l'are.

Le bien est situé en zone 1AUa, dans la zone dite « Uffmatten », entre la Rue de Bâle et la Rue des Mésanges, correspondant à une « zone immédiatement constructible dans le cadre d'opérations d'aménagement d'ensemble, destinée à l'extension des zones urbaines et à vocation mixte : habitat, équipements, services ou activités compatibles avec un quartier résidentiel ».

Un projet de lotissement, dans la zone du Uffmatten, a d'ailleurs été accepté par arrêté en date du 11 août 2023, et n'a fait l'objet d'aucun recours de la part des tiers. La parcelle objet de la vente n'est pas incluse dans l'assiette du lotissement mais est contigüe à la parcelle cadastrée section 12, n° 9 déjà de la propriété de la commune.

Au regard des éléments présentés, le Conseil Municipal, décide d'acquérir ladite parcelle.

SUBVENTION A L'AMICALE DES AGENTS DE HIRSINGUE

Monsieur le Maire informe le conseil de la création par les agents communaux de l'association Amicale des Agents de Hirsingue (AAH). Cette Amicale a pour objet de gérer l'action sociale des agents de la commune en lieu et place de Plurélya jusqu'alors. Elle a aussi pour but de créer le bien-vivre ensemble entre les agents de la commune de Hirsingue.

Les statuts ont été déposés fin d'année au Tribunal judiciaire en vue de l'enregistrement au registre des associations.

En complément des cotisations versées par les agents, cette subvention est indispensable pour permettre un bon fonctionnement de l'Amicale des Agents de Hirsingue.

Le coût, en 2023, pour la ville était de 6 394 €. L'AAH demande une subvention au titre de 2024 de 6 000 €.

L'amicale est également ouverte aux élus qui peuvent y adhérer. Cette association a aussi pour but le mieux vivre ensemble entre agents mais aussi avec les élus. Un bilan d'activité sera présenté chaque année au conseil municipal.

Monsieur le Maire propose d'accorder la subvention pour l'AAH au titre de l'année 2024 à hauteur de 6 000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde la subvention de 6 000 € à l'AAH.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des délibérations du conseil municipal sur le site de la commune www.hirsingue.fr.

TRAVAUX RÉALISÉS
SUR LA COMMUNE EN IMAGES

Retour en images sur les derniers chantiers menés par la commune.

PERGOLA PARC NATURE

Dans la continuité de l'aménagement du parc nature, une pergola a été installée. Vivement l'été pour profiter d'un coin ombragé !

AVANCEMENT DES TRAVAUX DU PARKING DE LA MAIRIE

Les travaux du parking de la mairie avancent bien.

Les luminaires - le marquage au sol, la délimitation des emplacements avec les pavés ainsi que l'enrobé sont en place. Il ne restera plus que l'aménagement des espaces verts, faire le cheminement piéton en résine et à mettre en place le mobilier urbain.

TRAVAUX RUE DU ROGGENBERG

Installation de deux ralentisseurs dans la rue du Roggenberg

VÉHICULE SERVICE TECHNIQUE

Acquisition d'un nouveau véhicule pour le service technique.

TRAVAUX SOUS LA LIGNE HAUTE-TENSION

Nouvelle opération de renaturalisation sous une autre portion de la ligne haute tension.

Le syndicat des Rivières de Haute Alsace a réalisé la première tranche de travaux dans la zone humide.
Ce qui a été réalisé :
- Terrassement de zones humides,
- Reméandrage du lit mineur,
- Création d'un passage à gué en enrochement pour fiabiliser le passage des engins de terrassement.

UNE NOUVELLE ZONE A ÉTÉ AMÉNAGÉE : LE VERGER À GRAINES

Nouvel espace, une première collecte de graines a pu être réalisés.

L'association Haies Vives d'Alsace a commencé à compléter le verger à graines en mettant en place environ 500 plants pour compléter les rangées des espèces déjà en place et installer quelques nouvelles espèces sur le site.

PERMIS DE CONSTRUIRE
ET DEMANDES DE TRAVAUX

PC : Permis de construire • DP : Déclaration Préalable • PD : Permis de démolir • PA : Permis d'aménager

DEMANDEUR	TYPE	OBJET DE LA DEMANDE	ADRESSE DU TERRAIN
GOEPFERT Christian	PCMI	Extension du sous-sol, création d'une nouvelle terrasse, démolition d'un abri de jardin	3 Allée du Taden
ARSLAN Yakup	DT	Ravalement de façade et isolation extérieure	21 Cité Lang
ENTENDRE HIRSINGUE GULMANELLI Jean-Christophe	DP	Ravalement de façade	1 Rue de Bettendorf
CABINET DE KINÉSITHERAPIE LUTZ Tessie	DP	Ravalement de façade et édification d'une clôture	1 Rue des Mésanges
EDF ENR	DP	Panneaux photovoltaïques en toiture	70 Rue du Général de Gaulle
KOHLER Guy	DPMI	Panneaux photovoltaïques en toiture	6 Rue du Moulin
HELL David	DPMI	Construction d'une piscine	21 A Rue des Tilleuls
PAIN Marie-France	DPMI	Construction d'un abri de jardin	55 Rue de Bâle
ENTENDRE HIRSINGUE GULMANELLI Jean-Christophe	DP	Changement de destination (cabinet d'audioprothèses)	1 Rue de Bettendorf
SCI LE FELDBACH MENET Frédéric	PCMI	Construction d'un carport surplombé d'une terrasse, modification des ouvertures et de la toiture	7 Rue du Cercle
JELSCH Christian	DPMI	Panneaux photovoltaïques en bordure de balcon	8 Rue de Bettendorf
LIETARD Pierre	DPMI	Mise en place de murs de soutènement, édification d'une clôture	10 Impasse du Kleinfeld
NOIROT Élise	DPMI	Édification d'une clôture	6 Rue du Roggenberg
HAMMERER Christophe	PCMI	Construction d'un carport et d'un abri de jardin	12 Rue des Charmes
JEANNELLE Thierry	DPMI	Édification d'une clôture	8 Rue de Bâle
SCI GRETEL LEQUIN Alice	DPMI	Remplacement des ouvertures	7 Rue de l'Arc
SCI GRETEL LEQUIN Alice	DPMI	Modification d'un chien-assis et de la fenêtre	7 Rue de l'Arc
FINCK Pascal	DPMI	Ravalement de façade et changement des volets	2 Allée des Jardins
FUCHS Isabelle	DP	Changement de destination (habitation en gîte)	19 Rue du Général de Gaulle

L'ensemble des ressortissants européens vont être appelé aux urnes le 9 juin prochain afin d'élire leurs représentants au Parlement Européen.

Le bureau de vote reste situé au complexe sportif sis 24 rue de l'Ill. Pour ces élections, il n'y aura pas de nouvelle carte d'électeur et vous pourrez utiliser celle que vous avez présentée lors des dernières élections.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 9 Juin

Pour rappel, la présentation de la carte d'électeur n'est pas obligatoire pour pouvoir voter contrairement à une pièce d'identité que vous devrez impérativement montrer aux membres du bureau de vote.

Bien entendu, **vous devez être inscrits sur les listes électorales de la commune pour pouvoir voter.** Si ce n'est pas déjà fait, prenez vos précautions. L'inscription peut se faire en ligne via le répertoire unique ou directement en mairie.

> Date limite d'inscription : 1er Mai 2024

Ce rendez-vous électoral est l'occasion pour la commune de renouveler ses recherches de membres du bureau de vote auprès des électeurs de Hirsingue. Aussi si vous souhaitez participer à une permanence et/ou du dépouillement, vous pouvez contacter la mairie à mairie@hirsingue.fr ou au 03 89 40 50 13.

CONCOURS PHOTO : **PARTAGEZ LA BEAUTÉ DE HIRSINGUE !**

« Nous sommes ravis d'annoncer notre tout premier concours de photographie mettant en vedette notre village. Nous invitons tous les passionnés de photographie, qu'ils soient amateurs ou professionnels, à capturer Hirsingue à travers leur objectif.

THÈME DU CONCOURS : «LA VIE À HIRSINGUE»

Comment participer : prenez votre appareil photo et explorez les rues, les bâtiments historiques, les paysages verdoyants et les coins cachés de notre village. Capturez les moments uniques de Hirsingue et soumettez vos plus belles photos.

DÉTAILS IMPORTANTS

- Chaque participant peut soumettre une seule photographie.

- La photo doit être envoyée sur l'adresse électronique de la mairie : mairie@hirsingue.fr avant le 1er Juin, avec comme objet «concours photo».

- Veuillez inclure votre nom complet, votre adresse, téléphone et une brève description de la photo soumise.

DISTINCTION

Les dix meilleures photographies seront présentées dans le prochain numéro de notre magazine. De plus, ces photos seront affichées sur le panneau d'affichage du parc nature pour que tous nos visiteurs puissent admirer la beauté de Hirsingue.

Ce concours est l'occasion parfaite de partager votre vision unique de notre village. Nous avons hâte de voir Hirsingue à travers vos yeux !

Capturez, partagez et célébrez la beauté de Hirsingue !

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

SCHMIDT Agathe née le 28 octobre 2023 à Mulhouse
Fille de Julien SCHMIDT et de Pauline LIDIN

SENGELIN Célian né le 24 novembre 2023 à Mulhouse
Fils de Arnaud SENGELIN et de Johanna MUNCK

EICHINGER Maxence, Vincent, Charles né le 20 décembre 2023 à Mulhouse
Fils de Valentin Christophe Lawrence EICHINGER et de Mélodie Aimée WACHTEL

MENDES Victor, Léonard né le 26 décembre 2023 à Mulhouse
Fils de Daniel MENDES et de Maureen RICHARD

KEPPI Mathias, David né le 08 janvier 2024 à Mulhouse
Fils de Aurélien Yves KEPPI et de Stéphanie Janine SCHMITT

EHLINGER Ambrose, Paul, Roger né le 24 janvier 2024 à Mulhouse
Fils de Logan Yves EHLINGER et de Camille Laure DESPRETZ

DÉCÈS

RYSSEL Claude décédé le 10 novembre 2023

OSTERMANN Arsène Claude décédé le 21 novembre 2023

FEDERSPIEL André décédé le 26 novembre 2023

GUBRI Emmanuel Jean-Marie décédé le 16 décembre

BERBETT Marie-France décédée le décédé le 21 décembre 2023

SCHARTNER Aloïse Joseph décédé le 02 janvier 2024

WEIGEL Sabine Françoise décédée le 07 janvier 2024

KNECHT née FEDERSPIEL Monique décédée le 23 janvier 2024

FIMBEL Paul Pierre décédé le 23 janvier 2024

BINET Daniel François Joseph décédé le 30 janvier 2024

23 Mars

HIRSINGUE PROPRE FAIT SON RETOUR !

Face aux incivilités grandissantes, la commune organise une nouvelle édition de l'opération « Hirsingue Propre ».

Pour nous aider à maintenir un cadre de vie propre et agréable, nous vous invitons à nous prêter main-forte le samedi 23 mars 2024.
Rendez-vous à 8h30 aux ateliers municipaux sis 14 rue des Prés, derrière l'hypermarché Leclerc.
Venez nombreux pour « le mieux vivre ensemble ! »
Pour conclure ce moment de partage et d'investissement, un verre de l'amitié sera offert par la commune.

LES DÉPÔTS SAUVAGES SE MULTIPLIENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

S'ils n'étaient encore qu'occasionnels, ses dernières années la commune de Hirsingue, comme de nombreuses communes de France, assiste à une recrudescence des dépôts sauvages.

Tapissant le sol de nos forêts et champs, souillant notre nature, sur terrain privé ou communal, les détritus sont abandonnés soit par certains entrepreneurs de travaux, soit par des individus effectuant des travaux à leur domicile. Plâtre, briques, planches, mobiliers, vieux réfrigérateurs, cuisine etc... doivent être évacués par les services techniques de la commune. Il est également constaté que de plus en plus de particuliers se débarrassent de leurs sacs d'ordures ménagères de la même manière ou en les glissant dans les poubelles publiques, ou encore en les dissimulant derrière les conteneurs à verre.

« En partenariat avec les services de la Brigade Verte et de la Communauté de Communes Sundgau, la commune lutte contre ces incivilités et souligne le travail admirable effectué par les ouvriers communaux qui, en première ligne, font disparaître les immondices.

RETOUR SUR LA TAILLE AU VERGER

Nous remercions Messieurs Bernard WOGELSGSANG, Rémi BRUN et Jean-Luc JONNER, moniteurs pour la formation donnée aux habitants.

Nous tenons également à remercier la trentaine de personnes présentes à cet évènement.

INTERVIEW DU **CONSEILLER NUMÉRIQUE**

Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Je m'appelle Guillaume Schnebelen, je suis le conseiller numérique de la ville de Ferrette et j'interviens à Hirsingue le vendredi après-midi de 14h00 à 17h00.

Comment avez-vous eu l'idée de faire ce métier ?

Le gouvernement recrutait des conseillers numériques. J'ai présenté ma candidature qui a été acceptée et j'ai suivi une formation pour occuper cette fonction. Je me suis vite aperçu que ce métier était une vocation qui m'a permis de conjuguer ma passion pour la technologie avec l'envie de transmettre mes connaissances aux personnes en demande. Donc c'est tout naturellement que j'ai pris mes marques.

Aidez-vous beaucoup de personnes actuellement ?

Dans la demande, il faut distinguer les personnes qui ont soif de tout apprendre et pour lesquelles l'informatique ne doit plus être un mystère, de celles qui viennent résoudre un problème ponctuel car à l'air du tout numérique elles n'ont plus le choix (par exemple : faire les démarches pour renouveler les cartes d'identité). La fréquentation varie d'une semaine à l'autre.

Quels sont les thèmes les plus récurrents ?

Il y a deux thèmes qui reviennent le plus souvent : les démarches administratives puisque comme évoqué précédemment, aujourd'hui tout passe par la « toile » (comme par exemple comment utiliser son compte Ameli) et de l'autre côté les cours pratiques avec la volonté d'apprendre pour pouvoir se débrouiller seul à la maison (utilisation de la boîte mail, recherches sur internet).

Quels sont les types d'accompagnements que vous proposez à Hirsingue ?

Pendant les permanences ouvertes au public à Hirsingue de 14h à 17h le vendredi, les gens arrivent avec leurs problématiques et je leur explique comment faire. Attention, je ne suis pas là pour faire à leur place. J'essaye de leur donner les outils de « l'indépendance virtuelle », sinon il y a les cours de 1h où il faut de préférence prendre rendez-vous par téléphone au 07 56 32 04 30 ou par mail au cnfs@ferette.fr.

NUMÉROS **D'URGENCE**

3114 : *LIGNE ANTI-SUICIDE*
0972394050 : *SOS AMITIÉ*
3020 : *ÉLÈVE HARCELÉS À L'ÉCOLE*
3919 : *VIOLENCES FEMMES INFO*
0 800 05 95 95 : *VIOL FEMMES INFORMATIONS*
0 805 802 804 : *VIOLENCES SEXUELLES DANS L'ENFANCE*

SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT
DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE.

Les élèves de l'école maternelle des classes de Mesdames Myriam Misslin, Séverine Martin et Ameline Trinel, ont participé activement à une plantation de petits arbres, en forêt, et à la semence de graines de différents arbres forestiers.

Ils ont ainsi planté des mélèzes, des chênes, des cèdres de l'atlas, une essence qui a pour but de résister au changement climatique. La plantation a été agrémentée par une chanson, des dessins d'arbres des élèves et la dégustation de chamallows grillés. Les enfants étaient enthousiastes, malgré la météo frisquette. Ils étaient accompagnés de parents et de grands-parents. C'était le jour de la sainte Catherine et ce jour-là, tout arbre prend racine.

Cette plantation était suivie par André et Patrice.

---

14 Avril

REPAS PRINTANIER

Le repas printanier, très attendu par nos Aînés, est déjà de retour et se déroulera le 14 avril prochain.

L'accueil des invités se fera à partir de 11h15 au complexe sportif. Comme l'an passé, les personnes qui ne pourront pas s'y rendre pourront bénéficier d'un panier garni si elle en manifeste la volonté.

> *Aussi, et si vous êtes dans l'année de vos 70 ans ou si vous avez plus de 70 ans, n'hésitez surtout pas à retourner le formulaire que vous trouverez joint au magazine.*

MARCHÉ DE NOËL

& LE RETOUR DES FOULÉES GIVRÉES

Comme annoncé dans le précédent magazine, la commune de Hirsingue a renoué avec les Foulées Givrées lors de sa dernière édition du marché de Noël.

Cela fait quelques saisons à présent que le marché de Noël joue de malchance avec la météo. Cette année encore, le temps n'était vraiment pas de la partie. Les exposants extérieurs ont eu pire que le froid à affronter ! Ils ont dû s'accommoder à la pluie, au vent et à l'humidité.

Les trois courses des Foulées Givrées ont ramené de la chaleur et ont tonifié la soirée du samedi. 200 personnes ont répondu présentes à cet évènement, 113 adultes, 29 adolescents et 58 « pitchous ». Les supporteurs sont venus nombreux les encourager.

Animations diverses, tours de poney, passage du Père Noël, radio locale, ont rythmé ce week-end de l'Avent.

La commune tient à remercier :

- Madame Sabine Drexler, Sénatrice du Haut-Rhin pour les coupes et les lots gracieusement offerts,

- Monsieur Didier Lemaire, Député du Haut-Rhin pour sa participation très appréciée à la remise des prix ainsi que pour les coupes offertes,

- L'association Cœur de Horseball pour avoir rendu possible les promenades à poney.

Un grand merci également aux sponsors des Foulées Givrées qui ont soutenu la manifestation et ont offert les lots et les goodies : adéquation web, Leclerc Hirsingue, Une Fleur Tout Simplement, Verres & Services, Dyctal Bureautique, hisler alsace, Minoterie Moderne, LIDY Jérome - Paysagiste, Dis Vin, Boulangerie David, Les Trésors de Joséphine, Paradise Coiff', Hi'com, Synovo, Crédit Agricole ainsi que Radio Quetsch pour avoir ambiancé la course et les résultats.

La commune souhaitait souligner l'implication de Monsieur **jèREmy LamuZik** pour son intervention musicale malgré les conditions climatiques difficiles.

> *« Et nous félicitons encore le grand gagnant des Foulées Givrées : Noé SENGEL*

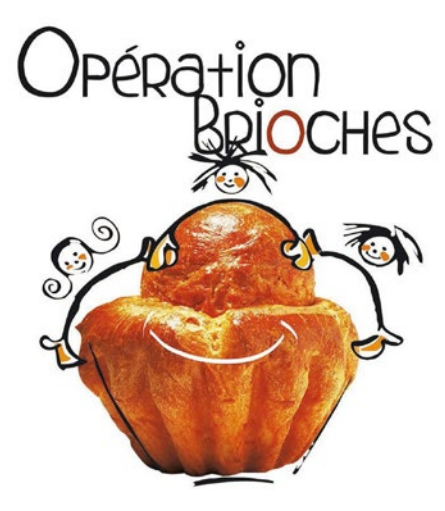

La solidarité et la générosité des hirsinguois ont une nouvelle fois été au rendez-vous de notre traditionnelle vente de «Brioches» au profit des personnes handicapées mentales de l'APEI Sud Alsace.

OPÉRATION BRIOCHES

> ***Ce beau résultat est principalement dû à l'efficacité des vendeurs bénévoles de Hirsingue. Un grand Merci aux hirsinguois.***

L'édition 2023 a permis de vendre à Hirsingue des brioches pour un montant de 3 687 €.

L'accompagnement au quotidien des personnes déficientes intellectuelles est à la charge des collectivités territoriales. L'A.P.E.I. assure au mieux cette mission ! Mais par les dons de cette opération « Brioches », vous permettez d'améliorer le cadre de vie des personnes défavorisées accueillies dans nos structures.

Les personnes résidantes et usagères de l'A.P.E.I., l'ensemble du personnel, les membres bénévoles du Conseil d'Administration, vous remercient chaleureusement.

SUD ALSACE apei

RÉSIDENCE BEL AUTOMNE

Fête de Noël pour nos résidents avec la participation des enfants de L'école Primaire d'Hirsingue. **(Décembre 2023)**

Préparation pour la fête de Carnaval ! **(Février 2024)**

Contact :

FÉDÉRATION ADMR ALSACE
RÉSIDENCE BEL AUTOMNE
54 rue du Général de Gaulle,
68560 HIRSINGUE
Tél. 03 89 40 54 14

Adhérant à l'Union nationale ADMR
association de loi 1901

www.admr.org

ADMR
la référence du service à la personne

AU DOPPELSBURG DE HIRSINGUE

Les usagers de l'Accueil de Jour du Doppelsburg (Association Georges Allimann-Zwiller) ont pu visiter le 14 février 2024 le Musée des Amoureux à Oltingue et réaliser dans le cadre de l'atelier poterie de l'Association des vides poches en forme de coeur sur le thème de la Saint Valentin.

Lors de la journée portes ouvertes le samedi après-midi 15 juin 2024 l'atelier poterie sera ouvert à la visite.

Contact : Accueil de Jour du Doppelsburg
68560 Hirsingue - Tél. 03 89 40 93 35

PÊCHE

14 Avril & 12 Mai

Nous organisons deux concours en ce début d'année : le 14 Avril Pêche au coup et le 12 Mai 8h de pêche.

Nos cartes de pêche sont également disponibles le dimanche matin au chalet de 9h30 à 11h30.
Tarif annuel pour la saison carpe en no kill : 80 €
Ouverture du 3 Mars au 27 octobre (tous les jours sauf en cas de concours).
Plus d'informations vous seront communiquées sur place (règlement...)

Renseignements au 06 78 67 20 68

LES UTRAS JAUNE ET BLEU DE L'US HIRSINGUE

Depuis quelques mois l'US Hirsingue compte dans ses rangs de nouveaux et jeunes supporteurs.

Sous l'impulsion d'un jeune Hirsinguois Xavier Gerst, (à droite), que sont nés les Utras, une force qui encourage tout le long des rencontres l'équipe fanion de l'US Hirsingue. Toute la panoplie est en action, drapeau, tambour, trompettes, klaxons banderoles et même fumigènes aux couleurs du club (jaune et bleu) lors des derbys.

Afin de les remercier de leurs initiatives, les joueurs leur ont offert des maillots aux couleurs du club.

Afin de grossir les rangs de ces supporteurs vous pouvez prendre contact avec Xavier 06.36.01.71.13, ou par mail hirsingue.us@alsace.lgef.fr

- PARTENARIAT -

LUNETTES SANS FRONTIÈRE

AVEC AKALIS - COLLÈGE DE PARIS.

L'association «Lunettes sans Frontière» est souvent partenaire de missions organisées par des ONG françaises. Le partenariat que nous rapportons ci-dessous est original dans la mesure où il concerne un établissement privé de l'enseignement supérieur.

AKALIS - COLLÈGE DE PARIS, situé à Neuilly-sur-Seine (92), est une école privée et un centre de formation d'apprentis offrant des cursus du CAP à BAC+5.

Fin 2022 et début 2023, des étudiants, en formation BTS Opticien-Lunetier de 1ère et 2e année, ont mis en commun leurs compétences pour équiper gratuitement les détenus malvoyants de 8 établissements pénitentiaires de la région de Dakar (Sénégal), avec l'accord du ministère de la Justice sénégalaise.

Ce projet consistait à vérifier la vue des détenus et à leur fournir, si nécessaire, des montures équipées de verres correcteurs. Cette action solidaire visait à enrichir le parcours professionnel des étudiants et à favoriser des échanges culturels et un sentiment d'utilité.

PLAN OPÉRATIONNEL DE L'ACTION SOLIDAIRE :

Le projet a consisté en l'envoi d'étudiants de 1ère et 2e année du BTS Opticien-Lunetier, accompagnés de professeurs et d'une équipe logistique AKALIS, soit au total une cinquantaine de personnes majeures.

1E ÉTAPE :

Les étudiants de 2e année sont partis les premiers à Dakar pour examiner la vue des détenus, et déterminer lesquels auraient besoin de verres correcteurs. Ensuite, ils ont proposé aux détenus une sélection de montures de lunettes adaptées à leur visage.

2E ÉTAPE :

Environ trois semaines après le retour en France des étudiants de 2e année, avec les données techniques et le choix des montures, les étudiants de 1ère année se sont rendus à Dakar à leur tour, pour livrer les équipements aux détenus et effectuer les ajustements nécessaires.

Chaque étudiant a utilisé sa mallette d'essai, un pupillomètre et un test de lecture. Les verres correcteurs ont été taillés et ajustés dans les ateliers du CFA à Neuilly-sur-Seine. Pour les montures, le CFA s'est appuyé sur son réseau d'opticiens, de fabricants de lunettes et sur l'association «Lunettes sans Frontière»

AKALIS® Membre fondateur — COLLEGE DE PARIS

« En 2024, l'expérience sera renouvelée, toujours avec notre concours. Des femmes détenues en bénéficieront également.

©Photo : Croix-Rouge Française Colmar

SECOURISTES/BÉNÉVOLES POUR PRENDRE SOIN DES AUTRES : *cela fait du bien !*

À la Croix Rouge Altkirch/Hirsingue, c'est maintenant une quinzaine de nouveaux secouristes qui nous ont rejoints et qui ont passé leur PSC1 et prochainement leur PSE1 (Premier Secours en Équipe de niveau 1).

La Croix Rouge Française Altkirch/Hirsingue installée dans la Maison des Associations forte de ses 15 Secouristes est disponible :

- **Formation tout public au PSC1** (Prévention Secours Civiques de niveau 1),
- **Initiation « Aux Gestes Qui Sauvent »,**
- **Assure les Dispositifs Prévisionnels de Secours pour les manifestations sportives ou culturelles.**

> ***Vous aimez l'action ? Vous avez le sens de l'entraide ? Rejoignez-nous et devenez secouriste. Une formation vous sera dispensée aux gestes qui ont déjà sauvé.***

Pour tous renseignements :
guillaume.zinniger@croix-rouge.fr

DON DE SANG : URGENCE ABSOLUE !

24 Avril & 26 Juillet

Les amicales des Donneurs de Sang de Hirsingue et Heimersdorf lancent un appel à toutes les personnes en bonne santé et en particulier aux jeunes à partir de 18 ans jusqu'à 70 ans pour venir nombreux aux collectes de sang.

Mercredi 24 Avril et vendredi 26 Juillet 2024. À la salle polyvalente de Heimersdorf de 16h30 à 19h30

Renseignements : AMICALES des DSB de HEIMERSDORF et HIRSINGUE
Tél. 06.83.48.75.89 / 06.76.70.06.87

CONSEILS ET PRÉVENTION DU CODE DE LA ROUTE

LES COPAINS DES VIEUX VOLANTS

Les différences entre l'arrêt et le stationnement.

UN ARRÊT est une immobilisation momentanée du véhicule sur la chaussée. Pour que le véhicule soit considéré comme arrêté, son conducteur doit se trouver à l'intérieur ou à proximité.

L'arrêt peut avoir pour raison : la montée ou la descente de passagers, le chargement ou le déchargement du véhicule, ou bien encore une autre raison, toujours pour une courte durée.

LE STATIONNEMENT est généralement plus long que l'arrêt. Le moteur du véhicule est éteint et le conducteur ne reste pas toujours à proximité.

Un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux.

Il est interdit de s'arrêter en voiture ou de stationner sur le trottoir sauf si un marquage au sol l'autorise expressément.

Le club des Copains des Vieux Volants du Sundgau vous souhaite bonne route !

Michel JACQUEMIN
michel.185@orange.fr
06.08.30.80.76

Les Copains des Vieux Volants du Sundgau

Spectacle d'automne « Toujours en piste »

L'ENSEMBLE MUSICAL ET FOLKLORIQUE

TOUJOURS EN PISTE, UN SPECTACLE D'AUTOMNE EXCEPTIONNEL

C'est devant une salle comble que les musiciens et danseurs de l'EMF ont produit leur spectacle « Pop-Pop-pidou » le dernier samedi du mois de novembre. Préparé minutieusement en parallèle des sorties d'été, les acteurs ont conjugué la virtuosité musicale, des chorégraphies toutes plus osées les unes que les autres, les techniques de sonorisation, d'éclairage et de vidéo, pour un spectacle de grande qualité. Le bonheur des musiciens était également d'intégrer pour la toute première fois, des jeunes musiciens de l'Ecole de Musique du Sundgau. Des chanteurs ont donné de la voix avec beaucoup de talent. La Présidente Myriam Gasser a été ravie de voir un public conquis dès le début de la soirée. Jérôme Enderlin, le Chef de musique, précise que « les musiciens jouent bien quand ils aiment leurs partitions » et visiblement tout le monde était raccord là-dessus, vu les tonnerres d'applaudissements.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Début de l'année, la Présidente a rassemblé ses troupes pour l'AG ordinaire. Après l'appel des membres et une minute de silence pour les anciens membres décédés, la ronde des intervenants a retracé la situation de l'association. Le Secrétaire Emilien Muller a précisé que l'activité couvrait plus d'une quarantaine de répétitions pour la musique et le groupe, trois concerts et une petite dizaine de sorties. La Présidente a félicité et remercié les membres pour leur travail aussi bien musical, de danse ou d'autres tâches comme le Dorf EM'Fascht. Les Réviseuses aux comptes ont déclaré que les comptes sont justes et bien tenus, donnant décharge au Trésorier et au Comité. Les élections du tiers sortant ont ensuite confirmé le Comité qui est sans changement.

REMISE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Lors de la soirée qui prolonge l'AG, la Présidente a eu le plaisir de procéder à la remise officielle des distinctions pour les musiciens et les danseurs actifs dans l'association.

Médaille Alsace des Arts et Traditions Populaires - Danse
Bronze - 5 ans : Mélina BETSCHA

Médaille Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace - Pratique Musicale
Bronze - 10 ans : Léa FINK
Argent - 15 ans : Nicolas BETSCHA et Bruno FEDERSPIEL
Or - 25 ans : Jérôme ENDERLIN et Frédéric SCHWOB

Médaille Confédération Musicale de France - Pratique Musicale
Argent - 20 ans : Camille GREDEL
Or avec étoile - 51 ans : Martin FUCHS
Vétéran âge 65 ans - 54 ans de pratique : Marc ENDERLIN

La Présidente Myriam Grasser (à droite)

POUR NOUS SUIVRE ET/ OU NOUS REJOINDRE :

https://www.emfhirsingue.fr/
https://www.facebook.com/EMFHirsingue/?locale=fr_FR
https://www.youtube.com/emfhirsingue

À LA RECHERCHE DE PHOTOS DE HIRSINGUE

Les membres du Club Photo sont en quête de photos anciennes se rapportant à Hirsingue : vues du village, personnes, manifestations diverses, fêtes, photos de classe, sport..

Si vous en possédez, nous aimerions bien les récupérer pour les rajouter dans nos archives.
Bien entendu, vos photos vous seront restituées après numérisation.

Il sera possible de vous en faire une copie et de vous les envoyer ou de les mettre sur une clé USB si vous le souhaitez.

Comptant sur votre précieux concours, nous invitons les personnes désireuses de répondre favorablement à notre appel à prendre contact avec Bernard Jelsch :
15 rue de Bettendorf à Hirsingue,
jelschbernard@gmail.com
ou Tél. 07 71 73 38 19.

D'avance nous vous en remercions bien chaleureusement.

BIEN-ÊTRE EN CABINET & EN NATURE

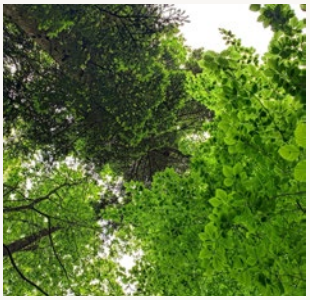

***Je* suis Coralie et je vous accompagne dans votre quête du mieux-être :**

EN CABINET

Un espace temps pour se confier, se dénouer et s'apaiser grâce à la magie du toucher et des **massages** (clientèle féminine uniquement).
Massage mieux-être - Massage pré & post natal - Massage enfant & ado

EN NATURE

Un espace temps pour se ressourcer, se libérer et s'ancrer. Une bulle d'oxygène dans cette vie effrénée grâce à la **sylvothérapie** et la **sophrologie** en **bain de forêt**.
Un espace temps pour souffler, partager et s'amuser. Un moment complice et ludique avec votre enfant grâce à l'éveil à la nature.

Pour plus d'informations sur mes prestations :

www.coraliecompanys.fr
Facebook / Instagram

Coralie Companys
3 rue des Violettes à Hirsingue
(uniquement sur rendez-vous)
06 76 38 99 89

◀ Voilà les «Craquantes Roses» au grand complet

LES CRAQUANTES ROSES

L'association « Les Craquantes Roses » est née officiellement le 28 août 2023.

C'est l'histoire d'une équipe comptable et de leurs conjoints qui depuis plusieurs années font des sorties pendant leur temps libre, des voyages ensemble. Comme on aime à le dire « C'est la Belle vie ». Et puis un jour Boum, « un cancer » vient « bousculer » le groupe. C'est pendant cette période difficile que germe l'idée d'un trek rose solidaire. Voilà comment est née : l'association les Craquantes Roses.

Parmi les 12 craquantes roses qui composent l'équipe, Delphine, Katia et Nadège partiront à l'assaut du désert Marocain pour un trek solidaire fin octobre 2024. Pendant 5 jours, elles seront équipées d'une boussole, d'une carte et d'un rapporteur topographique. Elles auront tous les jours entre 12-15 km à marcher.

Bien sûr un entrainement est nécessaire et les craquantes sont coachées bénévolement par un ancien collègue Ernest.

L'association a ainsi eu la chance de se voir reverser une partie des bénéfices de la vente au Dorfhus des pains d'épices du mois de novembre dernier par l'équipe du Musée des Amoureux. L'Amicale des pompiers de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse reverse également à l'association 1 € du prix de chaque flamme rose vendue « Je vole en Rose ».

Mais pas seulement, puisque l'association organise différentes manifestations comme les ventes de paëllas. La prochaine aura lieu courant juin.

La famille, les amis, ainsi que des personnes anonymes soutiennent la cause de l'association dont les retombées sont locales.

Si vous souhaitez soutenir l'association ou les contacter :
lescraquantesetcie@gmail.com
Facebook Les craquantes Roses

> ***« A travers ses actions, l'objectif principal de l'association est de collecter des dons afin de pouvoir offrir au Service oncologique du GHRMSA de Mulhouse un fauteuil de massage équipé d'un casque de réalité virtuelle permettant aux patients de l'Hôpital de jour de se détendre avant les séances de chimiothérapie.***

TURBULENCE Salle polyvalente Retzwiller

DEMI-CONCERT CARITATIF 6 Avril

Comme chaque année notre groupe TURBULENCE donne un demi-concert Caritatif, le 6 avril 2024 à la salle polyvalente de Retzwiller.

> *« Cette année ce sera pour l'association « Nolan, un rayon de soleil ».*

Nolan est un petit garçon de 7 ans atteint d'une maladie génétique rare nommée « délétion duplication 8p » découverte à sa naissance.

Cette association fonctionne uniquement avec des dons pour financer du matériel médical etc.

Venez passer un agréable moment.

Première partie du spectacle animé par le groupe Pop CORNALA qui se compose de 7 chanteurs, (**chansons à Capela**) .

Deuxième partie notre groupe vocal TURBULENCE avec nos 30 choristes et nos 4 musiciens (**Stromae, Juliette Armanet, Clara Luciani** etc.).

Les places étant limitées, réservez vos places dès maintenant.

N'hésitez pas à parler de l'événement autour de vous.

Contact : 06 11 80 02 32 ou 06 43 74 21 23

L'ACADÉMIE DU SPECTACLE Au Complexe Sportif

UN VOISIN FORMIDABLE 6 Avril

Olivier WERSINGER, nom de scène TORIX, vient jouer son one man show à HIRSINGUE, village qu'il a bien connu quand il était petit. Il est né à DANNEMARIE, a vécu à MUESPACH, est allé au collège d'HIRSINGUE, puis au lycée d'ALTKIRCH.

Il s'est installé près de STRASBOURG depuis 40 ans, et reviens dans le SUNDGAU, étape de sa tournée internationale en Alsace.

Il aime le théâtre et monte sur scène dans votre belle ville, avec son spectacle en solitaire « UN VOISIN FORMIDABLE ».

C'est l'histoire d'un nouveau voisin qui s'installe dans votre quartier. Il s'appelle TORIX, il est formidable. Vous avez toujours rêvé d'avoir un voisin comme lui. Il a la grandeur d'un adulte et la candeur d'un enfant. Il est serviable (moyennant finances), il est sympathique (mais un peu lourd) et il est drôle (c'est lui qui le pense). Il pourrait devenir votre formidable voisin si vous lui proposez un apéro, une pétanque ou une perceuse...

Venez le rencontrer le 6 avril. Le découvrir, c'est l'adopter, et cela vous donnera certainement l'envie d'organiser de belles fêtes des voisins.

La soirée sera sous le signe des retrouvailles et de la nostalgie, avec en première partie la troupe de l'ACADEMIE DU SPECTACLE, qui vous interprétera des tubes entrainants, des années 70 à 2000, avec ses artistes aux timbres de voix divers et variés, qui vous entraineront dans un moment de partage, en chansons.

Profitons de ce moment, pour nous rencontrer ou nous retrouver dans la joie, l'émotion et le rire.
Cette soirée sera excellente pour la santé, à consommer sans modération et à ne manquer sous aucun prétexte !

Représentations :
Complexe Sportif de HIRSINGUE
Samedi 6 Avril à 20h
Achat des billets sur place
12 € / 8 € étudiants / Gratuit -10 ans
Réservations au 06.63.57.26.31 / 06.27.43.67.05

> *« Un spectacle où l'humour, la poésie et la chanson cohabitent pour la plus grande joie du public.*

Samedi 15 Juin

Parc Nature et Loisirs
HIRSINGUE

Chers habitants de la commune d'Hirsingue,

Nous sommes ravis de vous annoncer que le Chalouz Festival revient dans votre belle ville le **15 juin 2024** avec une programmation musicale éclectique, de **13 à 3 heures du matin**.

Camping convivial, food-truck gourmand, et activités en journée au rendez-vous.

Billets limités, prenez vos places sur notre site web. Surprises au programme.

Rejoignez-nous pour une journée mémorable !

Les billets c'est juste là !

www.chalouzfest.fr

Les infos en direct c'est par ici !

www.instagram.com/chalouzfest/

Entreprises locales et associations, rejoignez-nous dans cette aventure en devenant partenaire. Contactez-nous via **partenaires@chalouzfest.fr** pour discuter des opportunités de collaboration et de contribuer au dynamisme culturel local.

Si vous souhaitez participer en tant que **bénévole** à cette expérience unique, contactez-nous à **contact@chalouzfest.fr**.
Votre engagement est essentiel pour créer une atmosphère mémorable.

L'équipe du Chalouz Festival!

L'AGENDA DES **MANIFESTATIONS**

MARS

Sam. 23
Hirsingue Propre

AVRIL

Dim. 14
Repas des Aînés

Dim. 21
Distribution des Paniers

MAI

du 23 au 26
Vitrines de l'Art

Ven. 31
Fête des Voisins

JUIN

Sam. 1er & Dim. 2
Dorf Em'Fascht

Sam. 8
Festival CCS au Parc Nature à destination des familles

Sam. 15
Chalouz Festival

JUILLET

Dim. 7
Grimpelturnier de l'USH

Ven. 12
Soirée au Parc

Ven. 27
Soirée au Parc

AOÛT

Ven. 9
Soirée au Parc

Ven. 23
Soirée au Parc

SEPTEMBRE

Dim. 8
Marche Gourmande

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES « AU COEUR DU SUNDGAU »

- MESSES ET CÉLÉBRATIONS -

Mars

Samedi 9 mars
18h Hirtzbach : Messe anticipée du dimanche

Dimanche 10 mars
10h Grentzingen/Illtal : 3ème dimanche de Carême
17h30 Hirsingue : 3ème dimanche de Carême

Samedi 16 mars
18h Riespach : Messe anticipée du dimanche

Dimanche 17 mars
10h Heimersdorf : 5ème dimanche de Carême

Samedi 23 mars
16h Ruederbach : Fête des Rameaux avec les enfants
18h Ruederbach : Fête des Rameaux

Dimanche 24 mars
9h30 Feldbach : Fête des Rameaux

9h30 Grentzingen/Illtal : Fête des Rameaux

Mardi 26 mars
19h30 Heimersdorf : Célébration pénitentielle

Jeudi 28 mars
20h Heimersdorf : Jeudi Saint

Vendredi 29 mars
15h Bettendorf : Célébration du Vendredi Saint
15h Riespach : Célébration du Vendredi Saint
18h Hirsingue : Célébration du Vendredi Saint
10h Ruederbach : Célébration du Vendredi Saint avec les enfants

Samedi 30 mars
20h Hirtzbach : Vigile Pascale

Dimanche 31 mars
10h Bettendorf : Pâques
10h Feldbach : Pâques
17h30 Hirsingue : Pâques

Avril

Samedi 6 avril
18h Heimersdorf : Messe anticipée du dimanche

Dimanche 7 avril
10h Riespach : Messe dominicale

Lundi 8 avril
10h Heimersdorf : Adoration perpétuelle, messe d'ouverture

du 23 au 26 Mai
de 14h à 18h30

Parcours Déambulatoire
rue de Lattre de Tassigny

35 artistes plasticiens

Manifestation organisée par GRAPHE - École de peinture associative

Vendredi 31 Mai

Si vous souhaitez l'organiser dans votre quartier, la commune peut vous apporter son aide (mairie@hirsingue.fr ou 03 89 40 50 13)

Commune de Hirsingue

MAGAZINE ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE HIRSINGUE
1 Place de la Mairie • 68560 Hirsingue
Tél : 03 89 40 50 13 • hirsingue.fr
mairie@hirsingue.fr

Ouverture :
Lundi : 10h-12h et 16h-18h
Mardi : 9h-12h et 16h-19h
Mercredi : 8h-12h
Jeudi : 10h-12h et 16h-18h
Vendredi : 10h-12h et 14h-17h

Responsable de la publication : Stéphanie KELLER
Les membres de la commission communale ayant participé à la réalisation de ce numéro : Stéphanie KELLER, Annick GROELLY, Christian GRIENENBERGER, Jean-Jacques BRISWALDER, Marie BILGER, Carmen DAGON, Florian KAYSER, Stéphanie MARTINEZ • **Associations ou institutions :** EMF, Allimann-Zwiller, Club Atout cœur, Laurence Chevassu, ADMR, Caritas Alsace, Lunettes sans frontière, Graine de partage, Amicale de sapeurs-pompiers, Donneurs de sang, Habitat Haute-Alsace, CCS U.S. Hirsingue , Altkirch Athlé Sundgau, JéREmy LamuZik, Sundgau MiniZ • **Création graphique :** rhodamine-communication.fr • **Impression :** AZ Imprimerie, Tagsdorf. Imprimé sur du papier certifié PEFC • **Crédits photos :** M. Migrenne (couverture), commune de Hirsingue, EMF, Allimann-Zwiller, Club Atout cœur, Laurence Chevassu, ADMR, Caritas Alsace, Lunettes sans frontière, Amicale de sapeurs-pompiers, documents remis, L'Alsace, Freepik, Unsplash.